

Ces agents qui partent avant la retraite



Selon une étude de France stratégie, publiée le 20 avril 2023, près de 30 % des salariés qui finissent leur carrière ne sont ni à la retraite ni en emploi, mais au chômage, malades ou inactifs. Dans la territoriale, ces fins de carrière problématiques touchent particulièrement les animateurs et les agents d'entretien.

DÉPARTS PRÉCOCES DANS LA TERRITORIALE

Plusieurs métiers de la fonction publique territoriale sont particulièrement concernés par ces sorties précoces de l'emploi, notamment les animateurs et les agents d'entretien. Dans d'autres métiers, au contraire, il y a peu de départs précoces : cadres A, professions intermédiaires de la fonction publique.



29 % des départs en fin de carrière* se font hors retraite ou pré-retraite

Ces personnes sont soit au **chômage (4 %)**, soit en **longue maladie ou en invalidité (10 %)**, soit en **inactivité (15 %)** ; parce qu'elles ont renoncé à chercher un emploi ou ne sont pas disponibles).

*chaque année, tous métiers confondus

Parmi les métiers les plus concernés par des sorties précoces de l'emploi, on trouve les ouvriers manutentionnaires et du BTP, les employés de l'hôtellerie-restauration, les caissières, mais aussi **les « professionnels de l'action culturelle, sportives et les surveillants » (dont les animateurs) ainsi que les agents d'entretien, qui travaillent principalement dans les écoles et les communes.**

4 professionnels de l'action culturelle sur 10

connaissent des fins de carrière précoces

20 % parce qu'ils sont en **inactivité** ; 12 % pour des **raisons de santé** et 8 % parce qu'ils sont au **chômage**.



Pourquoi les animateurs et cette famille de métiers sortent-ils si tôt de l'emploi ?

Les auteurs de l'étude notent que ces métiers font partie de ceux qui *“mettent davantage en avant des conditions de travail insatisfaisantes ou des problèmes de santé comme facteurs importants de départ à la retraite”*. **Ainsi, les personnes qui exercent ces métiers déclarent souvent qu'elles ne se sentent pas capables de les exercer jusqu'à la retraite.**

39% des agents d'entretien

connaissent une fin de carrière précoce.

En général pour des raisons de santé ou parce qu'en inactivité.

Les auteurs ont également eu l'idée de croiser les métiers qui combinent départs précoces, conditions de travail contraignantes et tension sur le recrutement.



Les agents d'entretien cochent les trois cases. *“Pour que ces professionnels retardent l'âge de la liquidation de leur pension de retraite et contribuent ainsi à augmenter le taux d'emploi et à réduire les difficultés d'embauche, il faudrait aussi améliorer les conditions de travail -voire de salaire- et prévenir l'usure professionnelle (réorganisation des horaires de travail, du processus de production, etc.)”*, concluent les auteurs.

AUGMENTATION DES SOINS DE SANTÉ

La période d'étude de la note de France stratégie couvre la réforme de 2010 relevant l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans. Celle-ci *“a conduit à une forte hausse du taux d'emploi des 55-64 ans, mais [...] s'est aussi traduite par une augmentation du non-emploi (chômage, invalidité)”*, relèvent les auteurs. Les moins qualifiés sont les plus concernés.

Autre conséquence de la réforme de 2010 : une augmentation de la probabilité d'avoir un arrêt maladie pour les individus proches de la retraite avec un impact non négligeable sur la consommation de soins de santé”, relèvent les auteurs.

Explication : *“les personnes qui souffrent de problèmes psychologiques ou physiques – et qui s'en accommodaient du mieux qu'elles pouvaient, notamment lorsqu'elles étaient proches de la retraite – décideraient de se faire soigner, sachant qu'elles devront travailler plus longtemps”*.